

Les nouvelles de juillet 2020

« Si un maire décide demain de rester en zone blanche, et bien c'est effectivement sa décision, et les antennes-relais ne seront pas installées sur la commune, nous avons déjà des cas effectivement en France, de maires qui souhaitent rester en zones blanches »

Michel Combot, Directeur général de la fédération Française des télécoms,

Public Sénat, émission Terre à Terre du 12 mai 2020, abordant les électrohypersensibles.

Source Robin des Toits : <https://www.dropbox.com/s/ayppcxrk89lfkaf/Terra%20terre%20-%20DIFF%2012%20mai%202020-Extrait%20Michel%20Combot.mp4?dl=0>

« Axer la communication sur des bénéfices à la frontière du rationnel et de l'émotionnel (vie augmentée, futur positif) »

Promotelec, étude 2018 sur l'acceptabilité des objets connectés dans la maison. Résultat : seul 15 % envisagent ainsi l'habitat idéal, car à 72 % crainte de l'espionnage et à 64 % la dangerosité des ondes.

Promotelec est une association de promotion de l'habitat intelligent qui regroupe EDF, Enedis, la FIEEC-lobby des télécommunications. Cité dans « 5G mon amour. enquête sur la face cachée des réseaux de téléphones mobiles », Nicolas Bérard, Le Passager Clandestin, l'Age de Faire, 2020, p.117.

« Les ruches connectées, sauvons les abeilles, sauvons le monde »

(Site de la startup Hostabee, cité dans « L'apiculture numérisée et connectée » de Robin Mugnier dans « Le Monde en pièces- Pour une critique de la gestion. 2- Informatiser », par le Groupe Oblomoff, Éditions La Lenteur, 2019) Voir le point 16 ci-dessous.

« La santé, c'est incontestable. Lorsque vous avez des oppositions à certaines technologies et que vous faites témoigner des associations de malades, tout le monde adhère. »

(Geneviève Fioraso sur France Inter le 27 juin 2012, ex-ministre de la Recherche, cité par Pièces et Main d'Oeuvre, « Le virus de la contrainte », 11 avril 2020)

Bonjour,

au sommaire :

1- Moratoire sur la 5G : Olivier Véran et Elisabeth Borne ont écrit au Premier ministre pour demander "d'attendre" une évaluation, suite à la demande de moratoire de la Convention citoyenne pour le climat. Le gouvernement dit non et suit Bercy. Articles France Info, Les Echos et Communiqués Priartem et Agir pour l'Environnement

2- 5G à Nantes, un moratoire obtenu sur les tests suite à la mobilisation citoyenne. Panorama non exhaustif des villes et départements qui refusent la 5G dans le monde.

3- Pétition : Oui à la 5G... si elle est d'abord testée pendant 15 ans dans les bureaux d'Orange, de SFR, de Bouygues Télécoms et de Free, ainsi que dans ceux de l'Assemblée Nationale, du Sénat, des Ministères de l'Économie et de la Santé, de l'Élysée et de Matignon afin d'en vérifier l'innocuité sanitaire avant d'être déployée sur l'ensemble du territoire français. Par les collectifs du Vallon, de St Afrique et du Sud-ouest Aveyron.

4- 5G : l'impartialité du comité qui guide l'Europe pour protéger la population des ondes en question, article Le Monde 19 juin 2020.

5- L'application StopCovid, téléchargée par seulement par 2 % et utilisée par 0,5 % de la population, connaît des débuts décevants... et collecte plus de données que prévus ! Articles Le Monde

6- 75% des américains rejettent les applications de traçage.

La Norvège abandonne son application.

Bracelet bluetooth au Koweït et émission de télé-réalité « confinement covid- traçage en direct » au Barheïn. Article Amnesty International.

7-Vidéo :

- France info, 3 minutes. GendNotes : un fichier de gendarmerie sur lequel vos opinions politiques, votre religion ou votre orientation sexuelle pourront être indiquées. Des éléments que pourront consulter aussi le maire ou le préfet. Alors simple bloc-notes 2.0... ou fichage politique ?

Ainsi qu'un article Forbes sur GendNotes

8- Près de 17 000 manifestants n'avaient aucune idée qu'une entreprise technologique traçait leur emplacement

9- Coronavirus : la Cnil alerte sur les caméras qui risquent de banaliser les "technologies intrusives", article France inter

10- IBM abandonne définitivement la reconnaissance faciale et s'engage à veiller qu'aux États-Unis, ces technologies ne soient plus utilisées contre les libertés individuelles ...

11- Surveillés par nos sonnettes, Arte reportage

12- La controverse de la 5G, rapport de Gauthier Roussilhe

13- Linky : certains fournisseurs d'électricité volent les abonnements des usagers, article Capital et Que Choisir

14- Editorial de Robin des Toits : « Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage ou être lanceur d'alerte lorsque toute critique est taxée de complotisme »

15- Fiche de Synthèse : Antenne-relais, que nous reste-t-il pour agir ? Par Robin des Toits

16- Bétail et électromagnétisme

Fiche réalisée par l'association Robin des Toits

**17- Apiculture et ruches connectées, la numérisation en marche « pour sauver » les abeilles
Texte des éditions La Lenteur.**

18- Pourquoi lever les yeux ? Excellent article synthétique par l'association Lèves les yeux

19- Livre « Linky : surveiller et gérer », collectif Ecran Total, éditions La Lenteur et le Monde à l'Envers, avec un texte de l'historien François Jarrige

20- La stratégie du choc du capitalisme numérique, par Naomie Klein, traduit par l'historien Christophe Bonneuil, revue Terrestres

.....

1- Moratoire sur la 5G : Olivier Véran et Elisabeth Borne ont écrit au Premier ministre pour demander "d'attendre" une évaluation, suite à la demande de moratoire de la Convention citoyenne pour le climat. Le gouvernement dit non et suit Bercy. Articles France Info, Les Echos et Communiqués Priartem et Agir pour l'Environnement

« La convention citoyenne pour le climat s'est arrêtée sur la question de la 5G en proposant « d'évaluer les avantages et les inconvénients de la 5G par rapport à la fibre avant et non après avoir accordé les licences pour son développement mais aussi d'initier/conseiller à l'utilisation de la solution la moins impactante pour l'environnement. Instaurer un moratoire sur la mise en place de la 5G en attendant les résultats de l'évaluation de la 5G sur la santé et le climat. » (...) Nos associations demandent en effet l'annulation de la procédure d'attribution des fréquences 5G et non un moratoire, purement formel, sur l'installation d'antennes-relais qui n'interviendrait au plus tôt qu'au milieu du second semestre 2021. En effet, une fois les fréquences 5G attribuées, il est peu probable que le gouvernement renonce à la manne liée à ces attributions. Pire, le gouvernement s'engagerait dans un contentieux périlleux avec les opérateurs qui se verraient autoriser à utiliser les fréquences 5G mais sans avoir le droit de développer un réseau mobile de cinquième génération. <https://www.priartem.fr/5G-Lettre-ouverte-a-Mme-la.html>

Les Echos :

"5G : le gouvernement ne change pas de cap

Le calendrier des enchères et des déploiements ne sera pas décalé. Le Premier ministre a tranché en faveur de Bercy. Il ne fera pas suite aux demandes de moratoire des associations environnementales ou de la Convention citoyenne pour le climat". <https://www.lesechos.fr/tech-medias/hightech/5g-le-gouvernement-ne-change-pas-de-cap-1219038>

France info :

« Patience. Selon Elisabeth Borne et Olivier Véran, il ne faut pas se précipiter sur le déploiement de la 5G, cette technologie censée supplanter d'ici à 2023 l'actuelle 4G. La ministre de l'Environnement et le ministre de la Santé ont écrit à Edouard Philippe pour lui demander "d'attendre l'évaluation de l'Anses [l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail] avant le déploiement de la 5G", révèle Elisabeth Borne dans une interview au Journal du dimanche, publiée dimanche 21 juin. Les résultats sont attendus pour la fin du premier trimestre 2021.

"Il n'y a pas eu d'études" sur les effets sanitaires des nouvelles fréquences, avait déploré l'Anses en janvier. "Les citoyens demandent une évaluation des impacts en termes de santé et d'environnement", résume aujourd'hui Elisabeth Borne. La Convention citoyenne pour le climat, réunie ce week-end pour voter sur les différentes propositions à soumettre au gouvernement, a

d'ailleurs jugé ce passage de la 4G à la 5G "sans réelle utilité ».

https://www.francetvinfo.fr/sciences/high-tech/deploiement-de-la-5g-olivier-veran-et-elisabeth-borne-ont-ecrit-au-premier-ministre-pour-demander-d-attendre-une-evaluation_4016693.html

.....

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 22/06/2020

Suite aux conclusions de la convention citoyenne pour le climat,
PRIARTEM et Agir pour l'environnement réclament un vrai moratoire de la 5G

La convention citoyenne sur le climat propose « d'évaluer les avantages et les inconvénients de la 5G par rapport à la fibre avant et non après avoir accordé les licences pour son développement et instaurer un moratoire sur la mise en place de la 5G en attendant les résultats de l'évaluation de la 5G sur la santé et le climat ». Les citoyens se sont globalement prononcés en faveur d'un numérique de moindre impact environnemental.

A la suite de cette proposition de bon sens adoptée à 98% des membres de la convention citoyenne pour le climat, la ministre de l'Ecologie et le ministre de la Santé ont demandé au premier ministre d'attendre l'évaluation en cours par l'Agence sanitaire avant le déploiement de la 5G.

Les associations PRIARTEM et Agir pour l'Environnement se félicitent de cette avancée qu'elles réclament depuis de longs mois. Elles ont d'ailleurs saisi le Conseil d'Etat en début d'année en vue d'obtenir l'annulation de l'arrêté et du décret fixant les conditions d'attribution des fréquences 5G. Les associations attendent néanmoins la traduction effective de ce premier pas et enjoignent le gouvernement à suspendre la procédure d'attribution des fréquences 5G, toujours en cours. Elles exhortent le gouvernement à mettre en oeuvre une réelle évaluation environnementale et un débat public sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public, tels que requis par la réglementation dans le cadre de programme d'une telle ampleur.

Les associations auront d'ailleurs l'occasion de chercher à obtenir de plus amples précisions vendredi 26 juin, date à laquelle Agir pour l'Environnement et PRIARTEM ainsi que les membres du comité de dialogue de l'ANFR seront reçus par la secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'économie et des finances, Madame Agnès Pannier-Runacher.

A défaut de suspension de l'attribution de ces fréquences, la prise de position des ministres de l'Ecologie et de la Santé sera une façon habile d'interpréter la prise de position courageuse de la convention citoyenne pour le climat sur la 5G.

En effet, il existe une différence notable entre la suspension de l'attribution des fréquences 5G et la suspension du déploiement de la 5G qui n'est, lui, prévu qu'en 2021. Le fait est qu'en attribuant les fréquences en septembre, le gouvernement encaisserait plusieurs milliards d'euros et serait contraint ensuite d'accepter un déploiement du réseau 5G, quel que soit les conclusions de l'évaluation écologique de cette nouvelle technologie.

Communiqué de presse 26 juin 2020

5G : De la friture sur la ligne ?

Reçus par la Secrétaire d'Etat à l'Economie, les associations regrettent qu'Agnès Pannier-Runacher ait maintenu le calendrier initial relatif à l'attribution des fréquences 5G. Les ONG dénoncent une nouvelle forme de surdité démocratique consistant à écouter sans entendre.

La Convention pour le Climat a invité le gouvernement à conduire les évaluations environnementales et sanitaires avant tout attribution des fréquences 5G.

La ministre semble ne tenir aucun compte des conclusions de la Convention Citoyenne pour le Climat en matière de développement de la 5G. Il aura fallu moins d'une semaine pour que le gouvernement renonce aux avancées de la Convention Citoyenne pour le climat. Les associations

appellent le Premier Ministre à adopter un moratoire sur la 5G.

.....

« Si les déclarations d'Elisabeth Borne font l'effet d'une onde de choc, c'est parce qu'elles vont à l'encontre de la communication gouvernementale sur la 5G jusqu'à maintenant. Il y a moins d'un mois en effet, la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie Agnès Pannier-Runacher, en première ligne sur la 5G, déclarait : "Faisons attention à ne pas prendre du retard [sur la 5G] et à ne pas se retrouver dans la situation qu'on a déjà vécue plusieurs fois en France où on va être plus intelligents que tout le monde et à la fin on est plutôt en retard sur le reste de la compétition". "Un certain nombre de pays [...] ont accéléré leur déploiement de la 5G parce qu'ils pensent que c'est un élément de réponse à la crise", expliquait-elle.

Par ses déclarations, la secrétaire d'État, répondait à Martin Bouygues, qui demandait un moratoire et un débat public sur la 5G. Elle donnait également le feu vert à l'Arcep, le régulateur des télécoms, qui a fixé en septembre les enchères pour l'attribution des fréquences 5G. Une étape indispensable avant le lancement de la 5G, dont le coup d'envoi est prévu à la fin de l'année si les opérateurs le souhaitent ».

<https://blog.ariase.com/mobile/actualite/5g-demande-moratoire-ministre-sante-environnement>

.....

.....

2- 5G à Nantes, un moratoire obtenu sur les tests suite à la mobilisation citoyenne.

Panorama non exhaustif des villes et départements qui refusent la 5G dans le monde.

<https://www.telenantes.com/societe/lactu/article/rassemblement-contre-la-5g>

À l'occasion de la 3^{ème} journée mondiale contre la 5G, un rassemblement a eu lieu samedi, place Royale à Nantes. Nantes, ville pilote de cette nouvelle technologie depuis 2019. Mais la semaine dernière, le rapprochement des Verts avec la maire sortante a donné un coup d'arrêt à cette phase de tests, avant un débat en conseil communautaire.

Ailleurs dans le monde :

« Face au manque de données sur les effets de la 5G sur la santé et au déficit de confiance dans les recommandations de l'ICNIRP et par extension de l'OMS, plusieurs municipalités en Europe ont décidé d'arrêter le déploiement de la 5G jusqu'à que preuve soit faite sur l'absence de danger. En Suisse, on compte les cantons de **Genève, Jura, Kriens, et Neuchâtel**.¹⁰⁷ Le 15 mars 2020, plus de **150 communes italiennes** ont refusé le déploiement de la 5G sur la base des risques sanitaires.¹⁰⁸

Plusieurs départements britanniques ont aussi stoppé son déploiement (**Brighton, Hove,**

Devonshire, Shepton Mallet, Somerset, Frome, Totnes, Wells, Glastonbury, Trafford), de même pour des départements irlandais et dans certaines villes américaines »

(107 "Health concerns bring #5G to a standstill in #Switzerland," Eureporter, 14 février 2020, consulté le 21 mars 2020.

108 Alleanza Italiana Stop 5G, "Moratoria nazionale subito in difesa della salute pubblica," 20 mars 2020, consulté le 21 mars 2020.

Extrait de « La controverse de la 5G » par Gauthier Roussilhe <https://limits-drive.mycozy.cloud/public?sharecode=baybKzHNNLVv>)

Sur la Suisse : 3 Référendum d'Initiative Citoyenne sur le point d'aboutir :

<https://www.jrseco.com/fr/combat-david-et-goliath-en-suisse-en-raison-des-risques-sanitaires-du-deploiement-5g/>

Voir aussi cet article du Monde :

« Téléphonie mobile : la Suisse freine le déploiement de la 5G »

La contestation populaire prend de l'ampleur dans la Confédération, second pays – après la Corée du Sud – à adopter cette technologie. Berne a fait un premier pas en direction des opposants en reportant indéfiniment ses directives en attendant de mieux mesurer les effets réels de la 5G .

https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/02/17/telephonie-mobile-la-suisse-freine-le-deploiement-de-la-5g_6029815_3234.html

Bruxelles

« force est de constater qu'il est impensable pour moi de permettre l'arrivée de cette technologie si je ne peux assurer le respect des normes protégeant les citoyens. 5G ou pas. Les Bruxellois ne sont pas des souris de laboratoire dont je peux vendre la santé au prix du profit. On ne peut laisser planer de doute.»

Céline Fremault, Ministre bruxelloise de l'Environnement (cdH)

Lire ici

<https://www.lecho.be/entreprises/telecom/Celine-Fremault-La-5G-Les-Bruxellois-ne-sont-pas-des-souris-de-laboratoire/10112569>

Et ici, extraits :

<https://www.lecho.be/entreprises/telecom/sur-la-5g-celine-fremault-a-une-attitude-court-termiste-els-ampe/10112979.html>

Nigéria

Nigéria : aucune licence délivrée pour le réseau 5G au Nigéria (premier pays africain) : *"notre désir de progrès technologique ne se fera jamais au détriment de la santé et du bien-être de nos citoyens (...) nous prendrons plutôt une décision éclairée sur la 5G après avoir dûment consulté les experts et le public »* (Dr Pantami, Ministre de l'économie numérique et des télécommunications).

Lire ici :

<http://stoplinkymtp.over-blog.com/2020/04/aucune-licence-delivree-pour-le-reseau-5g-au-nigeria.html>

.....

3- Pétition :

Oui à la 5G... si elle est d'abord testée pendant 15 ans dans les bureaux d'Orange, de SFR, de Bouygues Télécom et de Free, ainsi que dans ceux de l'Assemblée Nationale, du Sénat, des Ministères de l'Économie et de la Santé, de l'Élysée et de Matignon afin d'en vérifier l'innocuité sanitaire avant d'être déployée sur l'ensemble du territoire français*

Par les collectifs aveyronnais d'information sur les objets connectés et champs électromagnétiques artificiels du Vallon, de Saint-Affrique, du Sud-Ouest-Aveyron.

(*Nous ne prônons pas l'expérimentation sur des humains, et refusons totalement la 5G, ce titre est donc ironique)

<https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/5g-abord-testee-pendant-15-ans/92485>

.....

4- 5G : l'impartialité du comité qui guide l'Europe pour protéger la population des ondes en question

Un rapport de deux députés européens accuse la commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants d'être trop proche de l'industrie des télécoms.

https://www.lemonde.fr/sante/article/2020/06/19/5g-l-impartialite-du-comite-qui-guide-l-europe-pour-protoger-la-population-des-ondes-en-question_6043352_1651302.html

Son rôle est aussi méconnu que son sigle. Il est pourtant crucial à l'heure où l'Europe se lance dans le déploiement de la 5G, la dernière technologie de téléphonie mobile, dont les premières offres sont attendues en France à la fin de l'année. La Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants (ICNIRP), est chargée de « protéger la population et l'environnement », contre les risques liés aux ondes électromagnétiques. Depuis vingt ans, l'Union européenne s'appuie sur les recommandations de l'ICNIRP pour fixer les limites d'exposition de la population aux champs électromagnétiques. Les dernières lignes directrices de l'ICNIRP ont été publiées le 11 mars 2020 et immédiatement endossées par Bruxelles. Elles s'appliquent à la 5G. « La chose la plus importante à retenir pour les gens est que les technologies 5G ne pourront pas causer de dommages lorsque ces nouvelles lignes directrices seront respectées », concluait son président Eric van Rongen.

(...)

Le rapport pointe ainsi les liens qu'entretient l'ICNIRP avec l'Institut des ingénieurs électriciens et électroniciens (IEEE), une organisation de droit américain qui regroupe aussi bien des représentants des télécoms que de l'armée américaine.

En 2016, le comité international sur la sécurité électromagnétique (ICES) de l'IEEE était par exemple invité à exprimer ses commentaires sur les lignes directrices promulguées en mars. L'année suivante, lors de l'assemblée annuelle de l'ICES, son président, Antonio Faraone,

scientifique en chef chez Motorola Solutions, annonce que « l'ICNIRP a retardé la finalisation de ses conclusions pour tenir pleinement compte des recommandations de l'IECS ».

5G : en Grande-Bretagne, la pression monte sur Huawei

Le rapport passe au crible les biographies des 42 membres du comité et de son groupe d'experts scientifiques pour conclure que « la majorité des scientifiques de l'ICNIRP ont effectué des recherches partiellement financées par l'industrie ». Les deux députés européens s'étonnent également que le comité ne compte que deux experts médicaux et essentiellement des spécialistes en sciences physiques. Ce manque d'expertise médicale et biologique fait dire à Chris Portier, expert international reconnu sur le cancer et Hans Kromhout, président de la commission spéciale sur les champs électromagnétiques du Conseil néerlandais de la santé, tous deux cités dans le rapport, que l'ICNIRP est « un cercle fermé de scientifiques partageant les mêmes idées ».

.....

5- L'application StopCovid, activée seulement par 2 % et utilisée par 0,5 % de la population, connaît des débuts décevants... et collecte plus de données que prévu ! Articles Le Monde

Ce chiffre a de quoi décevoir : à titre de comparaison, l'application de suivi de cas contacts australienne [avait été téléchargée par 8 % de la population en 24 heures](#). Son équivalent norvégien avait, lui, été téléchargé en une semaine [par plus d'un quart de la population](#), selon les chiffres publiés quotidiennement par l'institut norvégien de santé publique. Même si les scientifiques estiment qu'une telle application peut avoir une utilité dès les premiers téléchargements, il faudrait à StopCovid un taux d'adoption bien supérieur pour que celle-ci soit tangible.

(...)

Plusieurs experts indépendants sont cependant parvenus à une estimation de ce nombre. Ils ont profité du fait que, lorsqu'elle est activée, StopCovid dialogue régulièrement avec plusieurs serveurs centraux. Ces chiffres, accessibles dans un premier temps librement, ont ainsi permis aux experts de déterminer le nombre d'applications dialoguant, chaque minute, avec le serveur. Le nombre obtenu, qui varie selon les calculs effectués, plaçait en fin de semaine dernière le nombre d'utilisateurs actifs aux alentours de 350 000, selon trois experts ayant réalisé ces calculs et interrogés par *Le Monde*.

(...)

La question de l'efficacité n'est pas anodine : [la Commission nationale de l'informatique et des libertés \(CNIL\), le gendarme des données personnelles](#), a expliqué dans ses [deux avis](#) concernant StopCovid que la légalité du dispositif dépendait, notamment, de ce critère. La loi de prorogation de l'état d'urgence sanitaire a créé un « *comité de contrôle et de liaison Covid-19* ». Composé d'experts de la santé et de quatre parlementaires, il doit justement se pencher sur « *l'apport réel des outils numériques* » contre la crise sanitaire.

(...)

Le cadre légal définitif encadrant le futur, notamment financier, de StopCovid n'est en fait pas encore totalement fixé. Il devrait l'être dans les prochains jours : une convention va être signée entre l'Inria et la DGS, qui est le gestionnaire légal de StopCovid. En attendant, [L'Obs révèle mercredi](#) que l'association de lutte contre la corruption Anticor a signalé la situation au parquet de Paris, craignant « *un risque de surfacturation* » en l'absence de marché public. « *L'application Stop Covid, qui a été développée gratuitement, coûte en revanche plus de 200 000 euros d'hébergement. Un prix très supérieur aux pratiques du marché. Anticor a saisi le parquet national financier* »,

annonce [l'association sur Twitter](#) – se fondant sur des estimations de coût publiés dans [L'Obs](#), évoquant des sommes allant de 200 000 à 300 000 euros par mois.

.....

« C'était pourtant une promesse du gouvernement, annoncée en avril dans un entretien au Monde : « Lorsque deux personnes se croisent pendant une certaine durée, et à une distance rapprochée, le téléphone portable de l'un enregistre les références de l'autre dans son historique », expliquait Cédric O, le secrétaire d'Etat au numérique.

La collecte d'informations liées à un utilisateur de StopCovid devait donc se limiter à ces contacts-là : et non à la totalité des personnes croisées, comme c'est, en réalité, le cas.

(...)

C'est Gaëtan Laurent, un chercheur français en cryptographie de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria, qui s'occupe du projet StopCovid), qui est à l'origine de cette découverte.

Sur la plate-forme de développement de l'application, il raconte comment il a découvert que « tous les contacts croisés pendant les quatorze derniers jours » sont envoyés au serveur central hébergeant les données liées à StopCovid. « StopCovid envoie donc une grande quantité de données au serveur qui n'a pas d'intérêt pour tracer la propagation du virus, mais qui pose un vrai danger pour la vie privée », écrit-il :

« J'ai fait un test en installant StopCovid sur deux téléphones, et en l'activant une dizaine de secondes avec les deux téléphones dans deux pièces différentes (environ 5 mètres de distance, plus un mur). Quand je me déclare ensuite comme malade, mon appli envoie bien ce contact sur le serveur, alors qu'il n'a aucun intérêt épidémiologique. (Je me déclare évidemment avec un faux code de malade, et le serveur refuse mes données, mais cela permet de bien voir ce qui est envoyé.) »

https://www.lemonde.fr/pixels/article/2020/06/16/l-application-stopcovid-collecte-plus-de-donnees-qu-annonce_6043038_4408996.html

.....

6- 75% des américains rejettent les applications de traçage.

La Norvège abandonne son application.

Bracelet bluetooth au Koweït et émission de télé-réalité « confinement covid-traçage en direct» au Barheïn

Article Amnesty International

Etats-Unis :

Une étude à prendre avec des pincettes vu le concepteur.

<https://www.avira.com/en/covid-contact-tracing-app-report>

Une étude d'Avira révèle que la grande majorité des Américains sont contre les applications de

traçage des contacts, 71 % d'entre eux déclarant qu'ils ne les téléchargeront pas et 75 % estimant que la technologie met en danger leur vie privée numérique.

(...)

L'étude a également noté que les personnes travaillant dans les secteurs du gouvernement et de la santé sont les moins susceptibles de télécharger cette technologie, 84 % des personnes de ces secteurs déclarant qu'elles n'utiliseront pas les applications.

Sur la Norvège, le Qatar, Bahreïn et le Koweït :

<https://www.zdnet.com/article/amnesty-calls-out-countries-with-most-dangerous-contact-tracing-apps/>

Amnesty appelle les pays dotés des applications de recherche des contacts les plus dangereuses La Norvège, Bahreïn et le Koweït ont été distingués pour avoir des applications de recherche de contacts COVID-19 "les plus invasives" dans une étude d'Amnesty International qui a évalué les applications d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, mais n'inclut pas celles d'Asie ou des E.U (...) car ils suivent les emplacements de leurs citoyens en direct ou en temps quasi réel. Ces applications adoptent une "approche centralisée invasive" et constituent une "grande menace pour la vie privée", selon une étude d'Amnesty International.

(..)

Dans l'analyse d'Amnesty, l'application de recherche de contacts du Qatar contenait une vulnérabilité de sécurité qui, selon elle, a révélé les détails personnels de plus d'un million de personnes, permettant aux pirates d'accéder à des données telles que l'identité nationale et les emplacements de quarantaine désignés par les utilisateurs. L'application a également été rendue obligatoire depuis le 22 mai.

(...)

L'étude a également noté que l'application de Bahreïn était liée à une émission de télévision nationale qui offrait des prix aux personnes qui restaient chez elles pendant le Ramadan. À l'aide des coordonnées recueillies via l'application, les numéros de téléphone ont été sélectionnés au hasard et appelés en direct pour vérifier si les utilisateurs de l'application étaient à la maison. Ceux qui ont gagné un prix. Les autorités ont également publié en ligne des données personnelles sur les cas suspects de COVID-19, y compris leur nationalité, leur âge et leurs antécédents de voyage. Amnesty a ajouté que les Bahreïnais et les Koweïtiens ont associé leurs applications à un bracelet Bluetooth, qui a été utilisé pour garantir que le porteur reste à proximité du téléphone afin d'appliquer des mesures de quarantaine. L'application Koweït a également vérifié régulièrement la distance entre le bracelet Bluetooth et l'appareil, en téléchargeant des données de localisation toutes les 10 minutes sur un serveur central.

.....

7- Vidéo France info de 3 minutes. GendNotes : un fichier de gendarmerie sur lequel vos opinions politiques, votre religion ou votre orientation sexuelle pourront être indiquées. Des éléments que pourront consulter aussi le maire ou le préfet. Alors simple bloc-notes 2.0... ou fichage politique ?

<https://www.francetvinfo.fr/internet/securite-sur-internet/video-gendnotes-un-fichier-de->

Covid-19 : Le Prétexe d'Un Totalitarisme Numérique ?

<https://www.forbes.fr/technologie/covid-19-le-pretexe-dun-totalitarisme-numerique/?cn-reloaded=1>

Depuis le 22 février 2020, un décret autorise la Gendarmerie Nationale à recueillir et conserver dans la base GendNotes des données personnelles telles que les origines ethniques, les opinions politiques, les croyances religieuses, les appartenances syndicales, les orientations sexuelles ou l'état de santé. Bien entendu, seulement si ces données sont « strictement nécessaires, adéquates et non excessives au regard des finalités poursuivies », ce qui est très subjectif. Cette application mobile de prise de notes accessibles sur les terminaux numériques des gendarmes a officiellement pour but de faciliter la prévention et les investigations.

Bien que ces données soient saisies en vrac dans une zone de commentaires libres et que la durée de conservation ne soit que d'un an au maximum, c'est le gendarme lui-même qui décide des données qu'il juge important de collecter. Celles-ci pourront ensuite être transmises à d'autres personnes appartenant aux autorités judiciaires et administratives, ainsi qu'à des organismes de coopération internationale, donc vers d'autres fichiers qui peuvent les garder beaucoup plus longtemps. Par ailleurs, GendNotes facilite aussi la collecte de photos qui peuvent potentiellement être transférée vers des systèmes de reconnaissance faciale.

.....

8- Près de 17 000 manifestants n'avaient aucune idée qu'une entreprise technologique traçait leur emplacement

<https://www.buzzfeednews.com/article/carolinehaskins1/protests-tech-company-spying>

La société de données Mobilewalla a utilisé des informations de téléphone portable pour estimer la démographie des manifestants. Le sénateur Elizabeth Warren dit que c'est « ombragé » et préoccupant.

Caroline Haskins BuzzFeed News Reporter

Publié le 25 juin 2020 à 14 h 40 HE

(...)

On ne sait pas dans quelle mesure ce rapport est réellement exact. Datta a déclaré à BuzzFeed News que son entreprise avait en moyenne accès aux données de localisation pour 30% à 60% des personnes dans n'importe quel endroit aux États-Unis. Mobilewalla a déclaré dans une vidéo YouTube qu'il recueille en moyenne 25 milliards de « signaux » (ou informations, comme les coordonnées GPS) chaque jour. Chaque semaine, ces signaux affluent en moyenne de 1,6 milliard d'appareils. Datta a déclaré qu'environ 300 millions de ces appareils se trouvent aux États-Unis. (Cela ne signifie pas que Mobilewalla a collecté des données sur 300 millions de personnes, car une personne peut avoir plus d'un appareil que Mobilewalla suit.)

(...)

Le week-end du 29 mai, des milliers de personnes ont défilé, chanté, pleuré et scandé, exigeant la fin des violences policières et le démantèlement des services de police à la suite des assassinats de

George Floyd et Breonna Taylor par la police. Ils ont défilé en masse dans des villes comme Minneapolis, New York, Los Angeles et Atlanta, habilités par leur nombre et l'anonymat supposé de la foule. Et ils l'ont fait complètement ignorant qu'une entreprise de technologie utilisait les données de localisation recueillies à partir de leurs téléphones portables pour prédire leur race, leur âge, leur sexe et leur lieu de résidence.

Un peu plus de deux semaines plus tard, cette société, Mobilewalla, a publié un rapport intitulé « Démographie de George Floyd Protester: perspectives à travers 4 grandes villes américaines ». Dans 60 graphiques circulaires, le document détaille le pourcentage de manifestants que la société estime être des hommes ou des femmes, des jeunes adultes (18 à 34 ans); d'âge moyen 35^o54, ou plus (55+); et «afro-américain», «caucasien / autres», «hispanique» ou «asiatique-américain».

(...)

"Ce rapport montre qu'un grand nombre d'Américains - probablement sans même le savoir - remettent leur historique complet de localisation à des courtiers de données de localisation louches sans aucune restriction sur ce que les entreprises peuvent en faire", a déclaré Warren. «Dans une course finale aux limites de la Constitution en matière de surveillance gouvernementale, ces entreprises peuvent même vendre ces données au gouvernement, qui peut les utiliser pour l'application de la loi et de l'immigration. C'est pourquoi j'ai ouvert une enquête sur les contrats du gouvernement détenus par les courtiers en données de localisation, et je continuerai à insister pour obtenir des réponses. »

(...)

Le PDG de Mobilewalla, Anindya Datta, a déclaré à BuzzFeed News que l'analyse des données qui a rendu possible la démographie de George Floyd Protester n'était pas un nouveau type de projet. "Les données sous-jacentes, les observations sous-jacentes qui sont entrées dans le rapport, sont quelque chose que nous collectons et produisons régulièrement", a-t-il déclaré.

Datta a déclaré que Mobilewalla n'avait pas préparé le rapport à l'intention des forces de l'ordre ou d'un organisme public, mais plutôt pour satisfaire la curiosité de ses propres employés quant à ce que son vaste trésor de données non réglementées pourrait révéler sur les manifestants. Datta a déclaré à BuzzFeed News que la société n'envisageait pas d'inclure des informations indiquant si une personne avait assisté à une manifestation à ses clients ou aux services répressifs.

(...)

Jacinta González, une organisatrice de campagne de haut niveau du groupe de défense des intérêts de Latinx Mijente, a déclaré à BuzzFeed News qu'en surveillant les manifestants, Mobilewalla pouvait saper la liberté de réunion.

"Il est vraiment fondamentalement terrifiant de comprendre comment les entreprises peuvent accéder à de si grandes quantités de données à traiter pour leur propre profit - sans que les gens comprennent même qu'ils ont consenti à ce que leurs informations soient prises, et encore moins utilisées de cette manière", González m'a dit.

"Il est important de comprendre qu'une fois que la technologie arrive sur le marché, il est en fait très difficile de limiter qui y a accès - que ce soit la police ou si ce sont d'autres acteurs qui veulent nuire aux communautés", a ajouté González. «Une fois que ces informations sont disponibles, nous n'avons tout simplement aucun moyen de comprendre comment elles sont utilisées. Souvent, nous ne savons même pas que c'est là pour commencer. »

Mobilewalla ne collecte pas les données lui-même, mais les achète plutôt auprès de diverses sources, notamment des annonceurs, des courtiers de données et des fournisseurs de services Internet. Une fois qu'il l'a, la société utilise l'intelligence artificielle pour transformer un ragoût de données de localisation, d'ID d'appareils et d'historique de navigateur pour prédire les données démographiques d'une personne - y compris la race, l'âge, le sexe, le code postal ou les intérêts personnels. Mobilewalla vend des versions agrégées de ces informations aux annonceurs. Sur son

site Web, Mobilewalla indique qu'il travaille avec des entreprises dans une variété d'industries - comme la vente au détail, la restauration, les télécommunications, les services bancaires, le conseil, la santé et les services à la demande (comme le covoiturage).

.....

9- Coronavirus : la Cnil alerte sur les caméras qui risquent de banaliser les "technologies intrusives"

<https://www.franceinter.fr/societe/coronavirus-la-cnil-alerte-sur-les-cameras-qui-risquent-de-banaliser-les-technologies-intrusives>

Vers une surveillance de plus en plus forte et généralisée ? La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) alerte mercredi dans un communiqué sur le recours rapide et incontrôlé aux caméras en France. Des caméras dont le but est de mesurer la température, de vérifier le port du masque, ou de s'assurer du respect de la distanciation sociale dans le cadre de la lutte contre le coronavirus. Le gendarme français des données personnelles alerte : "Leur développement incontrôlé présente le risque de généraliser un sentiment de surveillance chez les citoyens, de créer un phénomène d'accoutumance et de banalisation des technologies intrusives."

(...)

Il y a des possibilités dorénavant d'enregistrer du son, et également possibilité d'ajouter des couches algorithmiques à ces caméras." Autrement dit, des caméras "intelligentes", capables d'analyser les images.

(...)

Et la crise du Covid-19 n'a fait qu'accélérer le développement de ces caméras hyper-perfectionnées, avec des opérateurs qui décident de rajouter des couches logicielles aux caméras de manière à compter le nombre de personnes qui portent un masque, pouvoir évaluer la distanciation entre les personnes, ou encore capter à distance la température. Des caméras thermiques ont ainsi été déployées en France par certains employeurs (comme Renault sur son site de Flins dans les Yvelines ou dans les entrepôts d'Amazon) et dans des lieux de transport, comme à l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle

(...)

Dans son communiqué, la Cnil emploie une expression particulièrement forte : le risque de "porter atteinte au bon fonctionnement de notre société démocratique". Concrètement, cela veut dire que ces caméras pourraient aller jusqu'à modifier le comportement des citoyens, explique Thomas Dautieu : "Il ne faudrait pas que le fait de pouvoir analyser ces images conduise à ce que les gens ne courent plus dans le métro parce que sinon ça va être suspect, se mettent à chuchoter de peur que leurs conversations soient enregistrées, que s'ils font un esclandre ou s'ils rient trop fort ce soit suspect...", égrène-t-il. "Petit à petit tout cela est susceptible de faire évoluer les comportements de tout à chacun dans l'espace public, ce qui est quand même un peu problématique dans la société démocratique dans laquelle on vit."

(...)

"On est quand même dans un flou juridique un peu insatisfaisant, qui peut mettre en insécurité ceux qui souhaitent développer ces dispositifs, et surtout les personnes dont les données sont captées. Et qui peuvent conduire à des initiatives locales parfois désordonnées."

.....

10- IBM abandonne définitivement la reconnaissance faciale et s'engage à veiller qu'aux États-Unis, ces technologies ne soient plus utilisées contre les libertés individuelles

Magazine 28 minutes, Arte, 12 juin 2020

A partir de 34 minute et 40 seconde.

Dans son histoire de la semaine, Claude Askolovitch nous narre ce jour où les géants du numérique, les GAFAM, ont dit non à la police américaine.

<https://www.arte.tv/fr/videos/088472-208-A/28-minutes/>

.....

11- Surveillés par nos sonnettes, Arte reportages

<https://www.arte.tv/fr/videos/090011-005-A/internet-de-tout-et-n-importe-quoi-5-5-surveilles-par-nos-sonnettes/>

Internet de tout et n'importe quoi (5/5) - Surveillés par nos sonnettes

Les sonnettes intelligentes sont rassurantes : grâce à elles, on peut voir qui se trouve sur son palier. Quand Brett a installé la sienne, il s'est demandé de qui il cherchait à se protéger. Grâce à elles, nos préjugés et nos peurs risquent-ils de créer de nouveaux ghettos ?

Des sonnettes à la police de Los Angeles, des bracelets intelligents à la voiture autonome, les objets connectés sont partout. Mais que se passe-t-il quand on met de l'internet dans tout ? Le réalisateur Brett Gaylor en a fait l'expérience et nous fait découvrir la contrepartie cachée dans chaque objet connecté.

.....

12- La controverse de la 5G

Rapport de Gauthier Roussilhe, avril 2020

<https://limits-drive.mycozy.cloud/public?sharecode=baybKzHNNLVv>

Même si nous ne partageons pas totalement la conclusion, et qu'il est incomplet quant à l'aspect sanitaire, ce rapport est très intéressant à lire

Extraits :

“L’obtention du permis par les autorités et la négociation des loyers sont des goulots d’étranglement déjà bien repérés par tous les acteurs du secteur. Chaque opérateur doit donc avancer au cas par cas pour l’installation du réseau à un rythme imposé par les municipalités, chaque retard ou rallongement de procédure augmentant les dépenses d’investissement des opérateurs. Là où les autorités nationales ont décidé la décision de déployer la 5G sans concertation nationale, la réalité physique et foncière du réseau 5G redonne du pouvoir aux autorités locales, notamment leur pouvoir décisionnaire. Par un retournement de situation inattendu, les maires, en accord avec leur consultation citoyenne, peuvent donc décider de déployer ou non l’infrastructure 5G dans leur ville. On pourrait juger cette situation similaire au déploiement de la 4G, mais en 2010, la crise environnementale n’était pas encore un sujet brûlant, la crise de confiance envers les autorités nationales n’était pas encore généralisée, les impacts environnementaux du numérique étaient encore mal compris, et les contestations envers le tout-numérique ne s’étaient pas encore rodées (les polémiques autour de Linky arriveront plus tard). Cette vulnérabilité foncière du réseau 5G donne aux municipalités un pouvoir décisionnaire sur une infrastructure clé dans un climat de contestation et de résistance inédit.

(...)

JCDecaux propose maintenant de louer des emplacements de small cells dans ses abribus, panneaux de publicité, et autres.⁷³ Face aux enjeux liés à la 5G, il semble inopportun de laisser un acteur privé affaiblir le pouvoir décisionnaire des municipalités, et encore moins de laisser un acteur privé décider de l’installation de l’infrastructure et de ses effets à la place des élus et des citoyens.

(...)

Vu qu’aucune consultation n’a été organisée concernant le déploiement de la 5G, il semble vraisemblable que des mouvements de résistance s’organisent pour faire valoir le droit des citoyens à décider sur des choix technologiques importants. Un mouvement de contestation a déjà pu être observé en France sur les compteurs Linky. Dans plusieurs pays, des groupes se sont structurés pour repérer les antennes et organiser une lutte administrative et légale contre leur installation.

Généralement ces groupes ont deux angles d’attaque, soit les risques sanitaires, soit la dévaluation foncière des propriétés à proximité des antennes. De plus, les small cells présentent aussi une certaine fragilité : elles pourraient facilement être endommagées par des militants anti-5G car elles ne sont pas placées très haut (à hauteur de poteau) et plutôt visibles. Les opérateurs et équipementiers se sont donc attelés à répondre à ces protestations.

Pour éviter la dégradation, la dévaluation foncière et atténuer les peurs sanitaires, différents modèles d’antennes ont été conçus. Par exemple, la société Raycap propose des modèles d’antennes conçus pour se camoufler dans le poteau qui le supporte,⁷⁴ tandis qu’Ericsson installe des small cells sous les plaques d’égouts. Deutsche Telekom, en association avec une uni-versité de design et une entreprise de matériaux, a déployé des antennes en forme d’oiseau ou d’horloge afin d’intégrer plus “pacifiquement” les antennes dans le paysage urbain.⁷⁵

(...)

Les résistances face à la 5G révèlent un tournant récent dans l’organisation de la vie politique : les

dernières infrastructures de taille (barrages, centrales, aéroports, autoroutes, etc) avaient été imposées sans résistance généralisée lors du siècle dernier tandis que ces dernières années, l'occupation et l'usage de l'espace a été systématiquement contesté (Notre-Dame des Landes, incinérateurs, Linky, transformateur RTE, autoroute à Strasbourg, ...). Un point de rupture a peut-être été atteint dans ce que l'État et les acteurs privés peuvent imposer comme infrastructures dans l'espace commun et public. La 5G ne passera sûrement pas au travers de la résistance et de la reconquête de l'espace par des entités locales et territorialisées, en tout cas la 5G présente des propriétés physiques (courte portée donc densification des antennes) qui la rendent vulnérable à une résistance foncière et citoyenne".

.....

13- Linky : certains fournisseurs d'électricité volent les abonnements des usagers, article Capital et Que Choisir

<https://www.quechoisir.org/actualite-demarchage-gaz-et-electricite-les-confidences-d-un-commercial-n76643/>

(...)

"ON INVENTE LA DATE ET LE LIEU DE NAISSANCE »

L'objectif est de faire le plus de contrats possibles, et l'employeur n'est pas regardant sur les méthodes. « L'idéal est de rencontrer les clients potentiels et de les convaincre, mais pour remplir un contrat, on peut aussi s'en passer, explique Sylvain. Il nous suffit d'avoir le point de livraison pour l'électricité, le point de comptage pour le gaz. C'est impossible avec les compteurs classiques, mais avec Linky, c'est très facile, on ouvre les placards ou les coffres, on relève le numéro. On prend le nom sur la boîte aux lettres, on invente la date et le lieu de naissance. Pour connaître le nom du fournisseur actuel, on appelle Enedis en se faisant passer pour la personne et en inventant un problème insoluble. Une fois qu'on l'a, on n'a plus qu'à signer, c'est un nouveau contrat. »

Confirmé ici :

<https://www.capital.fr/economie-politique/compteur-linky-des-abonnes-changent-de-fournisseur-delectricite-sans-le-savoir-1365907>

(...)

C'est une technique peu scrupuleuse qui a fait ses preuves. Pour doper leur nombre de clients, certains fournisseurs d'électricité n'hésitent pas à "voler" des abonnés à leurs concurrents, rapporte le site du quotidien régional l'Union. Pour y parvenir, les opérateurs ont seulement besoin de connaître la référence du compteur - ou point de livraison (PDL) - puis de communiquer l'information à Enedis, le gestionnaire du réseau de distribution, qui s'occupe de transférer l'abonné à son insu.

Pendant longtemps, l'usurpation du point de livraison demandait au fournisseur malintentionné de ruser pour consulter la facture d'électricité de l'abonné, sur laquelle figure ce numéro. Mais désormais, cette démarche pourrait être facilitée par l'apparition progressive des compteurs Linky, sur lesquels le PDL est accessible directement depuis le menu déroulant. Pour les appareils situés à

l'extérieur du domicile, notamment dans les logements collectifs, le procédé est d'autant plus facile que le précieux numéro s'affiche en quelques clics seulement.

Une augmentation des "vols d'abonnés"

Interrogé par l'Union, le référent local d'UFC-Que-Choisir dans la Marne indique avoir recensé une hausse des "vols d'abonnés", qu'il associe au déploiement du petit boîtier vert. Ce constat serait également partagé par des référents locaux d'autres départements. Contacté par Capital, le gestionnaire du réseau de distribution confirme que le PDL est bien accessible depuis les compteurs Linky installés par Enedis.

(...)

.....

14- Editorial de Robin des Toits « Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage » ou Etre lanceur d'alerte lorsque toute critique est taxée de complotisme

https://www.robindestoits.org/Qui-veut-noyer-son-chien-l-accuse-de-la-rage-ou-Etre-lanceur-d-alerte-lorsque-toute-critique-est-taxee-de-complotisme_a2899.html

Il ne serait donc plus possible de dire, aujourd'hui que, comme le confirment des dizaines d'études publiées dans des revues à comité de lecture, l'exposition aux champs électromagnétiques, et donc a fortiori de la 5G, diminuent les défenses immunitaires ? Ce qui pose quand même problème en période de pandémie ! Et refuser, pour des raisons sanitaires et sociétales, le déploiement de la 5G serait assimilable à une incitation à actes terroristes ? Qui a donc intérêt à répandre ces discours dans la population ? Qui a intérêt à associer, très insidieusement ou plus ouvertement, critique de la 5G, complotisme et même négationnisme,

(...)

Or un grand nombre d'études montrent que les champs électromagnétiques artificiels diminuent les capacités de défense immunitaires par différents mécanismes. En période de pandémie comme celle qui est à l'œuvre actuellement, on peut légitimement considérer comme mise en danger de la santé d'autrui l'augmentation inconsidérée du niveau d'exposition des populations. Le dire n'est être ni complotiste ni terroriste. Non ! Mais simplement alerter au sujet de la santé des populations. Le détournement malhonnête de ce discours par les autorités ou une certaine presse, écrite, audio ou télévisée, ne changent rien à la réalité des faits. Or les faits sont têtus.

Au nom de la préservation de la santé publique, on augmente les niveaux d'exposition aux champs électromagnétiques et, en corollaire, la souffrance de millions de personnes électrohypersensibles (EHS) et les atteintes sanitaires moins graves de millions d'autres.

(...)

déjà en 2004, dans le [livre bleu des industries électroniques et numériques](#) ("Propositions des industries électroniques et numériques -GRANDS PROGRAMMES STRUCTURANTS 2004).

On y lit notamment page 35 :

"Le développement du téléphone cellulaire, la miniaturisation des capteurs électroniques, l'accroissement des capacités de traitement des données sont autant de technologies disponibles que nous pouvons mobiliser pour imaginer des produits et des services satisfaisant nos besoins sécuritaires.

Acceptation par la population :

La sécurité est très souvent vécue dans nos sociétés démocratiques comme une atteinte aux libertés individuelles. Il faut donc faire accepter par la population les technologies utilisées et parmi celles-ci la biométrie, la vidéosurveillance et les contrôles. Plusieurs méthodes devront être développées par les pouvoirs publics et les industriels pour faire accepter la biométrie. Elles devront être accompagnées d'un effort de convivialité par une reconnaissance de la personne et par l'apport de fonctionnalités attrayantes:

- Éducation dès l'école maternelle, les enfants utilisent cette technologie pour rentrer dans l'école, en sortir, déjeuner à la cantine, et les parents ou leurs représentants s'identifieront pour aller chercher les enfants.
- Introduction dans des biens de consommation, de confort ou des jeux : téléphone portable, ordinateur, voiture, domotique, jeux vidéo
- Développer les services « cardless » * à la banque, au supermarché, dans les transports, pour l'accès Internet,...

La même approche ne peut pas être prise pour faire accepter les technologies de surveillance et de contrôle, il faudra probablement recourir à la persuasion et à la réglementation en démontrant l'apport de ces technologies à la sérénité des populations et en minimisant la gêne occasionnée. Là encore, l'électronique et l'informatique peuvent contribuer largement à cette tâche."

-

(...)

Outre les graves atteintes aux libertés que représente une telle proposition (surtout liée à d'autres telles que l'utilisation de drones en dehors de tout cadre légal spécifique [attaquée en référé par la Ligue des Droits de l'Homme](#), le [dépistage par des chiens](#) de personnes atteintes, le [bracelet électronique](#) proposé par la société toulousaine SIGFOX pour faire respecter le confinement, l'incitation faite aux médecins, moyennant finances, de [trahir le secret médical en transmettant des données personnelles](#) au téléservice Contact Covid, la création d'un fichier des personnes contaminées, celle de « [Brigades sanitaires](#) » [chargées de repérer](#), traquer, suivre, identifier, si ce n'est dénoncer, les porteurs du virus et leur entourage, le confinement temporaire en habitat dédié), le niveau d'exposition à des fréquences, là encore très délétères, les [nouvelles lignes directrices de l'ICNIRP](#) - commission internationale sur la protection contre les rayonnements non ionisants - tenue par les opérateurs, tout cela va, dans un même ensemble, totalement et contrairement à ce qui est affirmé, à l'encontre d'une vraie politique de santé publique qui serait, entre autres, basée sur la réduction du niveau d'exposition aux CEM.

.....

15- FICHE DE SYNTHÈSE : ANTENNES RELAIS, QUE NOUS RESTE-T-IL POUR AGIR ? Par Robin des Toits

https://www.robindestoits.org/FICHE-DE-SYNTHESE-ANTENNES-RELAIS-QUE-NOUS-RESTE-T-IL-POUR-AGIR_a2908.html

En PDF

<https://www.robindestoits.org/attachment/1943899/>

Extraits :

« Les caractéristiques techniques que l'on trouve dans les DIM transmis par les opérateurs, sont souvent identiques et standard, ce qui donne approximativement, et de manière récurrente, les estimations suivantes :

Les puissances cumulées émises dans une direction donnée varient de 1000 à 2000 Watts, d'où des valeurs

d'exposition de:

- 1,5 à 3 V/m à 100m

- 0,5 à 1 V/m à 300m

Il faut se situer à 600m pour descendre en dessous de 0,6 V/m.

La Résolution 1815 du Conseil de l'Europe (27 mai 2011), qui prend en compte les effets biologiques,

préconise des valeurs < 0,6V/m, pour des durées < 4h, et < 0,2V/m en permanence.

Par comparaison, les seuils officiels de valeurs limites d'exposition (qui ne tiennent compte que de l'effet thermique) sont compris entre 41 V/m et 61 V/m selon les fréquences, ce qui est énorme.

La puissance d'émission des antennes 5G est en moyenne 2 fois supérieure à celle des antennes 4G.

Vouloir limiter la croissance du nombre d'antennes relais dans notre environnement doit passer nécessairement par la limitation drastique du volume de nos données mobiles.

Voir cette fiche RDT :

https://www.robindestoits.org/SMARTPHONES-CONSEILS-POUR-UN-USAGE-RAISONNE_a2856.html

Nous ne capitulons pas, mais nous pensons que le pouvoir est maintenant entre les mains des consommateurs de technologies sans fil, à qui nous conseillons de réserver l'usage du mobile à la téléphonie vocale.

https://www.robindestoits.org/POLLUTION-ELECTROMAGNETIQUE-LIMITER-SON-EXPOSITION_a2661.html

.....

16- BÉTAIL ET ÉLECTROMAGNÉTISME

Fiche réalisée par l'association Robin des Toits

<https://ccaves.org/blog/animaux-plantes-et-arbres-abeilles-oiseaux-insectes-et-ondes-electromagnetiques/>

Extraits :

POINTS DE FRAGILITE DU BETAIL (particularité des quadrupèdes)

On distingue la tension de contact de la tension de pas (entre les membres antérieurs et postérieurs).

La résistance moyenne d'une vache est de 500 ohms contre 1500 ohms chez l'homme, ce qui les conduit à une sensibilité plus importante :

Entre pattes et bouche : dès 0,3 V de tension alternative entre les fiches du multimètre ;

Entre pattes et mamelles : dès 1 V ;

Entre pattes et corps : dès 4 V.

Voir la thèse du Docteur WATRIN :

"Je remercie le professeur Guy Bodin de m'avoir permis de rédiger une thèse de Doctorat vétérinaire sur un sujet considéré comme éloigné de la science admise. Son aide et son soutien m'ont été précieux ...

Je souhaite que cette thèse soit utilisée avec précaution et toujours pour le bien-être des gens et des animaux." https://oatao.univ-toulouse.fr/13945/1/Watrin_13945.pdf

(...)

CONSEQUENCES ET SIGNES DU STRESS

· Refus de traite · Fuite · Dartres · Abcès au cou · Abcès à la fesse · Abcès articulaire · Mammite gangréneuse · Ondulation du pelage · Poil hérissé · Perte des poils en bout de queue · Pasteurellose · Raclements de gorge · Vomissements · Bouses liquides ou dures comportant de l'aliment non digéré

· Décalcification · Mycose · Point blanc dans l'oeil · Yeux croûtés · Conjonctivite · Cataracte · Baisse d'immunité · Goître thyroïdien · Dysbiose

· Lait et viande impropres à la consommation (le lait ne fermente pas, la viande ne sèche pas)

· Modification de l'ADN, stérilité, cancer cutané (lignes à très haute tension, hautes fréquences, par blocage de l'autoépuration des cellules et du fonctionnement électrique du corps - cf. les travaux de l'ECERI et de l'ANSES

[Lire ici](#)

Sélection d'articles de presse et d'études par Robin des Toits

[Lire ici](#)

.....

17- Apiculture connectée, le productivisme permis par la numérisation sauvera t'il les abeilles ?

« Les ruches connectées, sauvons les abeilles, sauvons le monde »

(Site de la startup Hostabee, cité dans « L'apiculture numérisée et connectée » de Robin Mugnier dans « Le Monde en pièces- Pour une critique de la gestion. 2- Informatiser », par le Groupe Oblomoff, Éditions La Lenteur, 2019)

Mais

"Récemment, une étude (Sahib Pattazhy, 2009) a suggéré que les téléphones cellulaires et les tours de téléphonie mobile implantées à proximité des ruches d'abeilles interféraient dans leur orientation. Il a été constaté dans une expérience, que lorsque que le téléphone mobile était maintenu à proximité d'une ruche, cela avait entraîné l'effondrement de la colonie dans les 5 à 10 jours, avec des ouvrières incapables de rentrer chez elles, laissant seules les ruches avec des reines, des œufs et des abeilles encore immatures »

(Dr Favre-2011, voir le dossier de synthèse page 40 <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Effets-non-thermiques-CEM-version-au-19022020-1.pdf>).

L'ANSES (Agence de sécurité sanitaire Française) explique quant aux abeilles :

« les champs électromagnétiques induits par les téléphones cellulaires lors des communications téléphoniques peuvent, d'autre part, causer des modifications biochimiques (baisse des taux de glucides et de lipides présents dans l'hémolymphe) chez les ouvrières (Kumar et al. 2011), probablement en lien avec l'augmentation de leur activité (augmentation de leur agressivité et de la fréquence du battement d'ailes). Elles modifient aussi les sons émis par la colonie (induction du « piping » (Favre 2011)) (...) Les champs électromagnétiques produits par les lignes à haute tension peuvent ainsi affecter le comportement des abeilles (Bindokas et al. 1988; Lipinski 2006; Sharma et Kumar 2010) et le développement des colonies (Greenberg et al. 1981; Lipinski 2006). »

(Avis de l'ANSES, co-exposition des abeilles aux facteurs de stress, 2015
<https://www.anses.fr/en/system/files/SANT2012sa0176Ra.pdf>)

Extraits de :

« L'apiculture numérisée et connectée. Connaître et sauver les abeilles grâce aux technologies informatiques ? » de Robin Mugnier dans «Le Monde en pièces- Pour une critique de la gestion. 2- Informatiser», par le Groupe Oblomoff, Éditions La Lenteur, 2019.

« Balances connectées disposées sous la ruche, capteurs internes de température et d'humidité, caméras, connexion réseau pour transférer les données et, bien entendu, une application smartphone pour inscrire ses observations durant les visites de suivi des colonies.

(...)

« Il est temps de numériser l'apiculture. Nous rendons les apiculteurs mieux à même de comprendre leurs abeilles grâce à notre système. En passant des décisions liées au calendrier à des solutions basées sur les données numériques collectées, notre équipement d'apiculture innovant aide à l'optimisation des opérations et au maintien de la bonne santé des abeilles. Nous nous engageons tout autant aux côtés des apiculteurs amateurs que des exploitations commerciales grâce aux technologies modernes qui constitueront l'apiculture de demain » (Start-up Bee Smart Technologie, programme financé par L'Union Européenne voir beesmarttechnologies.com)

(...)

L'argumentaire de vente autour de ces outils, comme les justifications de leur utilisation par les apiculteurs, se déploient autour des gains de productivité qu'autorise une réaction plus rapide. La visite des ruchers pour connaître l'avancée de la miellée de vient plus occasionnelle puisqu'elle se fait dorénavant à distance, depuis un ordinateur. Ce sont donc les trajets sur les sites qui se trouvent rationalisés dans la mesure où il devient possible d'exécuter les « bonnes actions » aux « bons

moments ».

(...)

Connectés à leur espace personnel, les apiculteurs n'observent plus l'intérieur des ruches et des cadres qu'ils soulevaient pour observer l'avancée de la miellée, mais une courbe de poids et de température. Tandis qu'ils examinaient le taux de remplissage des alvéoles par le miel, la couleur et le goût pour ce dernier pour en connaître la provenance, ils sont dorénavant soumis à une lecture par la variable du poids (via les balances connectées placées sous la ruche – note du collectif du Vallon).

Lors d'une de nos discussions, Louis imaginait un système où chaque ruche serait liée à un code-barres qu'il suffirait de scanner pour accéder à toutes les informations disponibles sur cette colonies, dont sa généalogie. Chaque membre de l'équipe disposerait d'un petit scanner accroché en manchette. Assisté d'une tablette ou d'un smartphone, la fiche d'identité de la ruche apparaîtrait sur l'écran avec toutes les informations nécessaires.

(...)

La rhétorique salvatrice et écologique de ces technologies vantées par les start-up ne doit pas nous tromper. Si les apiculteurs peuvent, à juste titre, utiliser cette visibilité des pollinisateurs en faveur de leur mobilisation politique, ces outils servent essentiellement d'autres objectifs : recherche d'investisseurs et de capital symbolique dans les concours d'innovation pour les start-up, recherche de marchés avec les pouvoirs publics, facturation à prix d'or des ruches à de grands groupes pour les installer sur les toits, etc.

(...) Pour cette frange des apiculteurs, c'est un modèle qu'il faut repenser autour d'un horizon fait d'innovation et de nouvelles manières de produire. Historiquement, une partie de la filière professionnelle a toujours appelé à une concentration des efforts sur l'amélioration des pratiques et de la productivité. C'est notamment le cas pour le syndicat des producteurs de miel français (SPMF) et aujourd'hui la section apicole de la FNSEA.

.....

18- Pourquoi lever les yeux ? Par l'association Lèves les yeux

<https://www.levelesyeux.com/pourquoi-lever-les-yeux/>

Il se vendait en 2017 environ 50 smartphones par seconde dans le monde, soit 4,3 millions par jour, 130 millions par mois et **plus d'1,5 milliards par an**. Depuis que vous lisez cette page, il s'en est déjà vendu plus de 1 500... C'est en Chine qu'on trouve le plus grand nombre d'utilisateurs de smartphones (713,31 millions) devant l'Inde, les États-Unis, le Brésil et la Russie. Avec 42,4 millions d'utilisateurs de smartphones, la France se situe à la onzième place mondiale. **En 6 ans seulement, on est passé de 17% de Français équipés à 73%.**

(...)

Le temps d'écran des Français a littéralement explosé depuis une dizaine d'années pour occuper désormais les deux tiers du temps éveillé en moyenne. En 2012, il était d'environ 5h40 en moyenne par jour. En 2019 il atteint un peu plus de 10h, et jusqu'à 11h45 pour les 16-24 ans (ou 13h30 si l'on cumule les différents écrans !) selon les chiffres du baromètre de la santé visuelle 2019 – OpinionWay pour l'AsnaV. Pour rappel, les journées comptent environ 16 heures éveillées...

(...)

Un quart des étudiants français passent plus de 6 heures par jour sur leur smartphone et **4 étudiants**

sur 10 se disent incapables de se passer de leur smartphone pendant une journée. Ce constat d'impuissance constitue la définition de l'addiction, qui « se définit comme la **dépendance** d'une personne à une substance ou une activité génératrice de plaisir, **dont elle ne peut plus se passer en dépit de sa propre volonté.** Elle est probablement liée à une libération d'**endorphines** dans la **circulation sanguine** en rapport avec le plaisir procuré, c'est d'ailleurs ce qui la différencie du comportement obsessionnel compulsif. » (def.)

(...)

L'étude des usages montre que le smartphone est devenu le premier support d'accès à Internet, et qu'il se différencie des autres supports par la **prééminence du divertissement et de la communication** (...) A la différence de l'ordinateur ou de la tablette, les smartphones sont utilisés principalement pour des applications de communication et de divertissement, au premier rang desquelles les réseaux sociaux, les messageries instantanées, les jeux et les vidéos.

(...)

90% du temps mobile est passé dans les applications (*Flurry Yahoo*). En 2017, 197 Milliards d'applications ont été téléchargées, avec en première place les applications de jeux

(...)

Les concepteurs de ces trois produits embauchent **des neuropsychiatres pour les aider à façonner** des mécanismes cognitifs d'addiction. Indépendamment des injonctions à l'équipement en smartphone et à son renouvellement, on trouve donc aujourd'hui **un ensemble de techniques de captation de l'attention** (la « captologie » regroupe ces techniques, racontées notamment par Tristan Harris, ancien employé de Google, au sein du Center for Humane Technology). D'un côté de l'écran, des équipes composées d'ingénieurs, de spécialistes marketing et de neuroscientifiques experts dans l'art de la captation de l'attention. De l'autre côté, des personnes de plus en plus jeunes et de plus en plus seules, en quête de **shoots de « dopamine »**.

(...)

Pour l'utilisateur, cela se traduit par le renseignement obligatoire des informations de paiement, le renouvellement automatique de ces paiements, des algorithmes de recommandation, des moteurs de recherche auto-complétifs, par le déclenchement automatique des vidéos, la suggestion automatique des contenus, l'intégration automatique de publicité, les systèmes de notifications PUSH, le scroll infini, etc. **Ces innovations fonctionnelles ont toute en commun de réduire l'activité consciente des usagers, au prétexte de lui faciliter la vie. C'est l'effet « pilote automatique ».** Cette automatisation permet en outre la remontée continue des données qui sont ensuite valorisées pour du ciblage publicitaire.

(...)

Il y a d'abord la nocivité sur le **développement neurologique des enfants**. Le cerveau est une matière malléable et en formation jusqu'à 25 ans environ. La surexposition aux écrans a des conséquences visibles sur la formation physiologique du cerveau, et fait peser sur nous une menace anthropologique planétaire. Michel Desmurget recommande **de ne pas mettre en contact nos enfants avec un écran avant 6 ans** (et surtout pas de smartphone), et le moins possible après... C'est aussi la recommandation de l'Organisation Mondiale de la santé.

Ces retards dans le développement neurologique se traduisent par des **troubles de l'attention**, une prévalence de l'**obésité** et des **retards de langage** (lire Michel Desmurget, [la Fabrique du crétin digital](#)), sans parler de la nocivité des ondes sur la **mémoire figurale des enfants** qui correspond à la dimension spatiale de la mémoire ;

(...)

On observe également une réduction de nos facultés cognitives déléguées aux outils numériques, en particulier **notre mémoire, notre vue** (Voir le baromètre annuel de la santé visuelle réalisé par Opinion Way pour l'ASNAV, dont les chiffres sont chaque année plus alarmants), **notre capacité de concentration** (Voir Bruno Patino, La civilisation du poisson rouge), ;

La surexposition aux écrans influe aussi grandement sur **notre sommeil** (Voir l'étude publiée par Santé publique France le 12 mars 2019 et l'[article dans Nature](#)) avec une baisse en qualité et en quantité de sommeil. Nous avons perdu en moyenne 1h30 de sommeil en 50 ans, pour atteindre

6h42 de moyenne en France en 2019, et l'une des principales causes de ce phénomène est le temps d'écran (Étude Santé publique France du 12 mars 2019).¹

Plus largement on constate **une érosion générale de nos capacités d'attention et de concentration**, avec des conséquences dramatiques sur la convivialité, l'empathie et in fine notre aptitude au bonheur individuel et collectif.

(...)

Une **baisse de l'empathie** en raison de la réduction des « connexions humaines », qui nous déshabituent des émotions humaines « dans la vraie vie ». Sherry Turkle évalue cette baisse à 40%. Professeure au MIT, elle a étudié pendant 30 ans l'impact des technologies sur les jeunes, et a démontré une baisse de 40% de l'empathie sur une cohorte d'étudiants américains, directement liée à la hausse des usages numériques. (Lire Sherry Turkle, « Seuls ensemble », Éditions de L'Echappée, 2015).

(...)

Le bien être des individus est mis à mal par l'usage intensif des réseaux sociaux, qui substituent des relations humaines fondamentales au bien-être par des relations virtuelles, et érodent l'estime de soi à force de comparaison permanente. Lire notamment les études et articles publiés par la chercheuse américaine Jean Twenge : <http://www.jeantwenge.com>. Selon elle, « le nombre d'adolescents américains qui voient un ami au moins une fois par jour a baissé, entre 2000 et 2015, de... 40% ».

(...)

La démocratie en danger : la prise de pouvoir des entreprises du numérique explique aussi la désaffection du politique et notre difficulté à nous engager collectivement, sans parler des difficultés des Etats à rétablir la balance. Soyons conscients de leur pouvoir pour ne pas abandonner trop vite notre souveraineté... Aldous Huxley nous mettait en garde contre l'asservissement volontaire par le divertissement en 1931... Comment s'engager si l'on est distrait constamment ?

.....

19- Livre « Linky : surveiller et gérer », collectif Ecran Total, éditions La Lenteur et le monde à l'Envers

Présentation ici :

https://mailchi.mp/e7dc1dc71f2e/httpwwwlemondealenverslautrenetlivresde_tout_boishtml-4216882?e=381f23d544

Avec ce texte de François Jarrige de 2016 « Dans les filets de linky » :

http://www.piecesetmainoeuvre.com/IMG/pdf/linky_jarrige.pdf

Extraits :

« L'affaire Linky est une épreuve qui met en jeu la démocratie, les prophéties technoscientifiques, et notre avenir ; l'État et les entreprises du secteur tentent d'imposer ces compteurs par la force, la désinformation et les intimidations, ils disqualifient les opposants, au nom d'un supposé progrès et d'une course à l'abîme qu'il faudra bien réussir un jour à freiner. Mais loin d'être un enjeu technique secondaire, abandonné aux experts et aux techniciens, Linky est au coeur des dynamiques actuelles du capitalisme, ces compteurs sont un petit élément.

(...)

« Pourquoi décider ainsi de remplacer les 35 millions de boîtiers qui fonctionnent par de nouveaux compteurs, alors même que l'État et l'entreprise publique d'électricité ne cessent de se déclarer en quasi-faillite ? Pourquoi qualifier d'intelligentes ces boîtes ? Cet objet offre un bon résumé de la novlangue technocratique actuelle. Selon ERDF, il s'agit de la première pierre des « réseaux électriques intelligents ». Mais que signifie l'intelligence dans ce contexte ? Il ne faut pas se tromper, comme le note Michel Blay dans un petit livre lucide, le mot « intelligence » employé ici, comme ailleurs pour désigner des objets high-tech, des voitures ou des maisons, « doit être entendu en son sens anglais de « renseignement » – comme dans « intelligence service » – c'est-à-dire au sens d'informations qui circulent, ce qui est bien différent de l'intelligence sous ses divers aspects ouvrant l'ensemble des facultés humaines, mais proche d'un travail de police¹ ».

(...)

Mais à l'inverse de ceux qui proposent des solutions réalistes fondées sur la sobriété, l'autonomie énergétique et la réduction des consommations, les ingénieurs et commerciaux d'EDF misent sur le déploiement des objets *high-tech* et la maîtrise complète du monde, ils aspirent à une gestion en temps réels de tous les flux. Cette utopie gestionnaire aux accents cybernétiques se retrouve d'ailleurs dans les discours officiels : « *Les maisons vont désormais s'autogérer* », affirme Bernard Lassus, directeur du programme chez ERDF² ! Mais souhaitez-vous vraiment que nos maisons s'autogèrent ? Réfléchissons cinq minutes à ce que signifie cette formule : ne devrions-nous pas plutôt être soucieux de gérer nous-mêmes notre maison ? cette autogestion technocratique par le numérique n'est-elle pas l'antithèse de l'idéal d'autogestion et d'autonomie qui animait historiquement les mouvements sociaux émancipateurs ? n'est-elle pas une expropriation ? les humains sont-ils à ce point devenus obsolètes qu'on préfère automatiser tous les aspects de leur existence ? Au-delà des justifications de circonstances, les compteurs Linky sont d'abord le produit d'une obsession et d'une illusion : l'obsession pour l'accroissement des rendements et de la rationalisation totale, l'illusion de la solution technique qui résoudra naturellement – par ses vertus intrinsèques – des défis qui sont d'abord socio-politiques et culturels ».

.....

20- La stratégie du choc du capitalisme numérique, par Naomie Klein

https://www.terrestres.org/2020/05/17/la-strategie-du-choc-du-capitalisme-numerique/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=la-strategie-du-choc-du-capitalisme-numerique

Cet article est une traduction d'un article paru dans The Intercept le 5 mai 2020 et dans The Guardian du 13 mai, réalisée par Christophe Bonneuil.

« Nos premières priorités », a déclaré M. Schmidt, « sont axées sur la télémédecine, l'apprentissage à distance et l'élargissement de la bande passante... Nous devons chercher des solutions qui peuvent être présentées maintenant, et accélérées, et utiliser la technologie pour améliorer les choses ». Au cas où l'on aurait douté de la pure bienveillance des intentions de l'ancien président de Google, son arrière-plan vidéo affichait une paire d'ailes d'ange dorées.

Un jour plus tôt, Cuomo avait annoncé un partenariat similaire avec la Fondation Bill et Melinda Gates pour développer « un système d'éducation plus intelligent ». Qualifiant B. Gates de « visionnaire », M. Cuomo présentait la pandémie comme « un moment de l'histoire où nous pouvons réellement intégrer et faire avancer les idées [de M. Gates] ... Tous ces bâtiments, toutes ces salles de classe physiques, à quoi cela sert avec toute la technologie dont vous disposez ? », a-t-il rhétoriquement demandé

(...)

Anuja Sonalker, la PDG de Steer Tech, une entreprise du Maryland qui vend des technologies de stationnement autonome, a récemment résumé le nouveau discours du capitalisme numérique. « On assiste à un net engouement pour les technologies sans contact et sans humain », a-t-elle déclaré. « Les humains sont des risques biologiques, les machines ne le sont pas ».

(...)

Il s'agit d'un avenir où, pour les privilégiés, presque tout est livré à domicile, soit virtuellement par le biais de la technologie de streaming et de cloud, soit physiquement par un véhicule sans conducteur ou un drone, puis « partagé » par écran interposé sur un réseau social. C'est un futur qui emploie beaucoup moins d'enseignants, de médecins et de conducteurs. Il n'accepte ni argent liquide ni cartes de crédit (sous couvert de contrôle des virus), et dispose de transports en commun squelettiques et de beaucoup moins d'art vivant. C'est un avenir qui prétend fonctionner grâce à une « intelligence artificielle », mais qui est en fait entretenu par des dizaines de millions de travailleurs anonymes cachés dans des entrepôts, des centres de données, des usines de modération de contenu, des ateliers de misère électronique, des mines de lithium, des fermes industrielles, des usines de transformation de la viande et des prisons... en première ligne des maladies et de l'hyper-exploitation. C'est un futur dans lequel chacun de nos gestes, chacun de nos mots, chacune de nos relations est traçable et exploitable par une alliance sans précédent entre gouvernements et méga-entreprises High Tech.

(...)

En tant que président (précision du collectif : président du Defense Innovation Board, qui conseille le ministère américain de la défense sur l'utilisation accrue de l'intelligence artificielle dans l'armée, et de président de la puissante National Security Commission on Artificial Intelligence, ou NSCAI), M. Schmidt – qui détient toujours plus de 5,3 milliards de dollars en actions d'Alphabet (la société mère de Google) ainsi que d'importants investissements dans d'autres entreprises technologiques – a en somme mené une opération de racket pour la Silicon Valley à Washington. L'objectif principal des deux commissions est de demander une augmentation exponentielle des dépenses publiques dans la recherche sur l'intelligence artificielle et les infrastructures technologiques telles que la 5G... des investissements qui bénéficieraient directement aux entreprises dans lesquelles M. Schmidt et d'autres membres de ces commissions détiennent des participations importantes.

(...)

M. Schmidt a écrit un article pour le Wall Street Journal qui trahissait combien la Silicon Valley avait l'intention de tirer parti de la crise pour une transformation permanente. ... « Si nous voulons construire une économie et un système d'éducation futurs basés sur le « tout-à-distance », nous avons besoin d'une population pleinement connectée et d'une infrastructure ultra-rapide ».

(...)

MI. Au cours de cette même télé-conférence, organisée par l'Economic Club of New York, M. Schmidt a également appelé à plus de télé-médecine, plus de 5G, plus de commerce numérique, etc. Tout cela au nom de la lutte contre le virus.

(...)

Les mots de Schmidt nous rappellent que jusqu'à très récemment, la défiance de l'opinion publique contre ces entreprises était en plein essor. Les candidats à la présidence discutaient ouvertement de démanteler les géants du numérique. Amazon a été forcé d'abandonner son projet de siège social à New York en raison d'une opposition locale féroce. Le projet Sidewalk Labs de Google était en crise perpétuelle, et les employés de Google refusaient de cautionner une technologie de surveillance aux applications militaires.

(...)

Une fédération d'associations de parents a également souligné que s'ils avaient effectivement vécu une « expérience d'apprentissage à distance » (comme l'a dit M. Schmidt), les résultats étaient alors très inquiétants : « Depuis que les écoles ont été fermées à la mi-mars, notre compréhension des profondes lacunes de l'enseignement sur écran n'a fait que croître ».